ADRESSE

DES MARINS ET MILITAIRES

DE

L'ARMÉE NAVALE DE BREST,

A

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE.

MESSIEURS,

Pénétrés de la plus vive reconnoissance, les Marins et Militaires de l'armée navale croient devoir manifester les sentimens dont ils ont toujours été animés : ils osent en offrir l'hommage à la Nation entière. La Renommée, rarement exacte, a pu exagérer au loin le désordre qui a

été senti dans l'Escadre : mais quoiqu'il en soit, les véritables Marins, les véritables Militaires n'ont pris aucune part à ces mouvemens de trouble. S'ils ont eu des réclamations à présenter à l'auguste Assemblée Nationale, ils savoient que le moyen de les faire accueillir avec bonté, étoit de les joindre aux protestations du plus parfait respect pour tous ses Décrets, et à l'assurance d'être capables de tous les sacrifices pour montrer l'obéissance aux lois et pour continuer de servir honorablement la Patrie. Que des hommes, étrangers jusqu'à ce jour à la Mer et au Service, séduits par l'erreur, ou égarés par l'ignorance, aient méconnu les règles de la subordination, les vrais Marins, les vrais Militaires ont été les premiers à les condamner.

Ils ont l'honneur de vous assurer qu'ils n'ont pu entendre les discours de MM. les Commissaires du Roi, et les conseils de leurs généreux Concitoyens, de leurs Frères, sans en être vivement pénétrés; et que loin d'être sourds à la voix de la Patrie, qui leur disoit, « notre Commerce » est anéanti, nos Colonies perdues, nos Ports

» abandonnés : il ne nous reste plus qu'à gémir, » si nous ne pouvons en imposer par nos forces » maritimes aux Puissances rivales de notre Cons- » titution », ces motifs puissans sur des cœurs François ont entiérement déchiré le voile qui les environnoit : et lorsque les lois, leurs devoirs et la subordination leur ont été présentés sous des couleurs vraies, nécessaires et belles, ils ont juré d'un accord unanime d'obéir à leurs Chefs, de remplir leurs devoirs, et de se soumettre aux lois qui émanent de votre auguste Assemblée.

Ces sentimens des Marins et Militaires sont ceux de la France entière : pourroient-ils en avoir d'autres sans briser tous les liens sociaux ?

Seroient-ils assez ingrats, assez dénaturés pour méconnoître vos bienfaits ? N'ont-ils pas comme tous les François, leur bonheur particulier attaché au bonheur général qui dirige toutes vos actions ?

Croyez, Messieurs, que les braves et généreux Marins et Militaires-Citoyens de l'armée, vouent au plus grand mépris, ceux qui, par l'esprit d'insubordination, ou tout autre motif que ce puisse

être, tendroient à bouleverser l'ordre qui doit régner sur les Vaisseaux; et nous demandons au nom de l'honneur qui nous anime, qu'ils soient déclarés indignes de naviguer sous le Pavillon National que vous venez d'adopter pour la régénération de cet Empire.

Nous jurons que ce Pavillon, symbole de la Constitution et de la Liberté, ne sera pas souillé par la licence et le mépris des lois.

Voilà, Messieurs, les véritables sentimens qui animent les Marins et les Militaires, et avec lesquels ils défendront la Constitution et la Liberté jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et ont l'honneur d'être avec le plus profond respect,

MESSIEURS,

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs.

Et ont *signé*, les Membres de la Commission et les Députés des Vaisseaux.

La Montagne, Président.

Coatlosquet, Secrétaire, Timonier de la FAUVETTE.

Joseph Madelaine.

Saint Julen.

Marin, Canonier.

Jean-Baptiste Lenindre.

Pierre Rinbaux, DU PATRIOTE.

Jaquet, IDEM.

Duprat, dit Toulouse, DE L'APOLLON.

J. Brochard.

Simon Robert.

Claude Allaire.

Redeller, maître Canonier de l'AMÉRICA.

Leclerc, Capitaine d'armes.

Jacou Sergent, premier, second Canonier.

François Gui Morel, Canonier.

Jean-Marie Thebault, Timonier.

Pierre-Louis Tourez, Matelot.

François Nicolas Gréval, Canonier.

Michel Allain Gubier.

Yves Cotar.

Pierre-Joseph le Canu.

Rancourt, dit Vive le Roi, Appointé du Régiment de Rouergue.

Jean-Baptiste Godard.

Pierre Aubert, Chef de pièce.

Jean-Antoine Launois.

Elie Labbé.

Jean-Claude Cloitre.

Pierre Duhin, Soldat.

Etienne Canton.

Baudry.

Simon Millet.

Nicolas Enguehard.

Charles Patin.

Levêque, Soldat de Marine.

J. E. Fleury.

Biget.

Leblond, Fusillier de Normandie.

Etienne Endeline.

A Paris, chez Baudouin, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin Saint-Jacques, N°. 31. 1790.